



ameliBot, le petit robot de l'Assurance Maladie pour vous aider dans vos démarches !

Moi

Ou avoir mon attestation de vaccination

ameliBot

L'attestation vaccinale n'a plus aucun usage depuis la fin de la crise sanitaire. En cas de vaccination contre le covid-19, le professionnel de santé ne vous remet plus d'attestation de vaccination.

Il n'est donc plus possible d'obtenir une attestation vaccinale.

Posez votre question ici



150 caractères

Êtes-vous satisfait(e) par la réponse que je vous ai proposée ?

